

L'industrie de la transformation des viandes du Canada fait l'éloge d'un accord de libre-échange avec la Colombie

Ottawa (Ontario), [le 15 août 2011] – L'industrie canadienne de la transformation des viandes est reconnaissante au gouvernement du Canada pour son bon travail en vue de l'achèvement d'un accord de libre-échange avec la Colombie. L'accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et la Colombie, de même que les accords sur la coopération dans le domaine du travail et de l'environnement, sont entrés en vigueur le 15 août 2011.

L'accord aura pour effet de diminuer les obstacles au commerce et de créer des débouchés pour les exportateurs et les investisseurs canadiens dans tout un éventail de secteurs, notamment l'agriculture, l'exploitation minière et les services financiers.

Les exportations sont extrêmement importantes pour les industries du bœuf et du porc du Canada. L'année dernière, les exportations canadiennes dans plus de 150 pays ont atteint 1,4 milliard de dollars pour le bœuf et 2,8 milliards de dollars pour le porc.

Le président du Conseil des Viandes du Canada, Scott Entz, s'est dit très content de cette annonce. « La Colombie représente un marché important pour les produits canadiens de la viande. L'an dernier, le Canada a exporté 5,85 millions de dollars de porc et 191,000 de dollars de bœuf. Le présent accord de libre-échange a un fort potentiel de faire croître nos exportations de ces deux sortes de viande dans ce pays ».

La Colombie est un marché émergent dynamique comptant 45,9 millions d'habitants et est dotée d'une économie ayant un fort potentiel de croissance. En 2010, le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et la Colombie s'est élevé à plus de 1,4 milliard de dollars. En 2009, les exportations canadiennes vers la Colombie étaient évaluées à 644 millions de dollars et les importations ont totalisé 717 millions de dollars.

M. Entz a ajouté « en prenant une place importante sur le marché de la République de la Colombie nous nous rendons à la porte d'Amérique du Sud avec une population de plus de 387 millions d'habitants ».

Dans le préambule de l'accord, le Canada et la République de la Colombie ont résolu de renforcer les liens privilégiés d'amitié et de coopération entre leurs

peuples. Ils ont également résolu de créer un marché plus vaste et plus sûr pour les produits et les services produits sur leurs territoires, ainsi que de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'améliorer les conditions de travail et le niveau de vie sur leur territoire respectif.

Les tarifs colombiens sur les produits canadiens du bœuf seront réduits à zéro au cours de 12 ans avec les quantités fixes de contingents tarifaires augmentant pendant cette période, ce qui aura pour effet d'offrir aux produits canadiens du bœuf un accès illimité et en franchise de droits. Les droits de douane sur les produits canadiens du porc seront éliminés en 13 tranches annuelles égales. Les quantités fixes de contingents tarifaires seront établies à partir de 20p. 100 et seront par la suite éliminés en cinq tranches annuelles égales.

L'industrie canadienne de la viande est le secteur le plus important de la transformation alimentaire. Elle donne de l'emploi à quelque 67,500 personnes et ses ventes brutes annuelles excèdent les 21,3 milliards de dollars. L'année dernière, les exportations canadiennes dans plus de 150 pays à l'échelle de la planète ont atteint plus de 1,3 milliard de dollars pour le bœuf et plus de 2,4 milliards de dollars pour le porc. L'industrie canadienne de la transformation de la viande compte plus de 400 usines agréées au fédéral qui sont souvent situées en milieu rural. Ces usines donnent de l'emploi et constituent une source d'activité économique importante dans les communautés rurales du Canada.

Le Conseil des Viandes du Canada représente l'industrie de transformation de la viande sous inspection fédérale depuis 1919.

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Jim Laws
Directeur général
Conseil des Viandes du Canada
613-729-3911, poste 24